

*Sampiero*, deux légendes corses, 1861 et 1860.—Pour se donner un champ complètement libre, dit l'auteur dans sa préface de *Nabuchodonosor*, l'action a été placée en Assyrie.—On peut aisément reconnaître dans le personnage de Nabuchodonosor II, surnommé le Grand, l'empereur Napoléon. Les allusions au glorieux conquérant vaincu sont transparentes. "On me verra toujours indompté, dit Nabuchodonosor :

Le flambeau  
De l'histoire fera resplendir mon tombeau  
D'un éclat plus durable et plus pur que n'en donne  
Aux rois coalisés leur inepte couronne...

Nabuchodonosor apostrophe rudement les courtisans de sa fortune, l'abandonnant alors qu'il n'a plus à les combler de faveurs et de richesses :

Régicides, des rois implorez le pardon ;  
Parlez de liberté, promesse mensongère...

Il flétrit les flatteries intéressées, les "dévouements véreux" des courtisans du pouvoir. Dans cette imitation très-libre du *Nabucco*, de Nicolini, on remarque plus de facilité, plus de métaphores osées, plus d'esprit et d'imagination que de stricte observance des règles de la versification française. Le sévère Boileau y trouverait fort à reprendre en lisant des vers comme celui-ci :

Vous ouvriez la carrière au belliqueux entraîné

Et puis les généraux

Montés sur des chevaux arabes,  
Donnant des ordres clairs, brefs, en quelque syllabe.  
Et les aides de camp, à leurs lèvres pendus,  
Disparaissant après les avoir entendus.

Les légendes du capitaine Moneglia et du Sampiero sont des glorifications de la Corse et de ses guerres contre les Génois. Ces deux légendes respirent un brûlant amour de l'indépendance de la patrie. Mais il en est des sentiments les plus nobles comme des poètes : fussent-ils princes, ils ne sont pas à l'abri de l'épigramme. Sur l'exemplaire de *Sampiero* que j'ai sous les yeux, un lecteur s'est avisé d'écrire le quatrain que voici :

J'ai lu de Sampiero les superbes combats.  
Le plaisir n'est pas mince :  
Ce sont les vers d'un prince  
Qui chante et qui ne se fatigue pas.

Pour en finir avec cette sérénissime bibliographie, j'ajouterai encore un nom de femme ; celui de Zénaïde-Charlotte-Julie, fille du roi Joseph et femme du prince de Matignano (Charles Bonaparte), auteur d'une bonne traduction de Shiller et de plusieurs fragments d'histoire naturelle écrits en collaboration avec son mari.

J. BÉLIARD.

(Journal des Villes et des Campagnes.)

## SCIENCE.

### HISTOIRE DU CANADA.

COMPTE-RENDU DU COURS DE M. L'ABBÉ FERLAND A L'UNIVERSITÉ LAVAL.

XL.

(Suite.)

Ce fut donc une grande joie quand on vit arriver un Evêque à Québec ; mais on n'était point préparé à cette bonne nouvelle, et il n'y avait pas de demeure spéciale pour l'Evêque. Monseigneur de Laval descendit d'abord chez les Jésuites ; puis il demeura trois mois dans des appartements nouveaux et inoccupés de l'Hôtel-Dieu, puis enfin, il alla habiter à l'automne de 1659, cette petite maison de la rue des Jardins dont nous avons parlé, bâtie par Madame de la Peltrie et appartenant aux Dames Urselines.

Monseigneur de Laval avait amené avec lui, deux prêtres, MM. Torcenpel et Pellerin et un jeune ecclésiastique, M. de Bernières, et il était suivi de Monsieur de Lauson Charny, qui rentrait au Canada comme prêtre, après l'avoir laissé comme gouverneur.

A la suite des réceptions françaises, Monseigneur de Pétrée eut à essayer la bordée des réceptions sauvages, harangues, tabagie et festins. Le festin donné aux sauvages par Mgr. de Laval ne dut pas heureusement lui coûter bien cher ; car M. d'Argenson nous dit que celui qui lui-même donna aux sauvages ne se composait que de pois, de fèves et de maïs, bouillis en *sagamité* dans des chaudières. Les sauvages baptisèrent l'Evêque d'un nom sauvage, il fut appelé *Hautewaganit*, ce qui dans la langue huronne veut dire, *Homme de la Grande Affaire*, et certes le mot était bien choisi.

Monseigneur de Laval est certainement à tous égards un des hommes les plus considérables de notre histoire. Tous ceux qui en ont parlé s'accordent à reconnaître en lui une haute piété et toutes les qualités du cœur et de l'esprit ; mais quelques uns lui reprochent d'avoir été d'un caractère opiniâtre, tandis que d'autres lui font une vertu de sa fermeté qui découlait de convictions profondes et de vastes conceptions.

La Mère de l'Incarnation dit, dans ses lettres, que Monseigneur de Laval était sans respect humain, disant toujours la vérité et la disant sans calculs.

M. d'Argenson, qui eut quelques difficultés avec Mgr. de Laval, à propos de présence dans l'Eglise, tout en lui rendant justice sur les autres points, dit, qu'il avait trop d'attachement à ses idées.

La sœur Juchereau, dans son Histoire de l'Hôtel-Dieu parle de l'embarras où se trouvèrent les communautés du Canada, à propos de l'obéissance que semblait réclamer M. de Queylus, en vertu de son titre de Grand-Vicaire : la sœur Juchereau dit, qu'en 1659 avoir consulté Dieu et pris avis d'hommes pieux et recommandables, elles firent leurs submissions à Monseigneur de Pétrée.

On voit par là que les questions de pouvoir et de présence furent à cette époque cause de quelques embarras qui n'empêchèrent pas cependant tous ces hommes distingués, par leur piété, d'être bons amis et de se rencontrer tous les jours dans de mutuelles visites, où se discutaient ces questions avec le calme qui préside aux débats d'affaires importantes, entre des hommes animés du désir de bien faire et de rendre justice. On avait reçu d'abord une lettre de l'Archevêque de Rouen qui confirmait les pouvoirs accordés à M. de Queylus, puis arriva une autre lettre rappelant M. de Queylus en France. Il partit en Octobre 1659. C'est dans ce même automne qu'arrivèrent deux prêtres, MM. Lemaître et Vignal, les religieux de La Plèche et les institutions de Alles, Manse et Bourgeois et plusieurs colons.

Monseigneur de Laval conféra bientôt les ordres du sous-diaconat et du diaconat à M. de Bernières, le jeune ecclésiastique vint avec lui, et lorsqu'eut lieu l'ordination de M. de Bernières comme prêtre, la première qui eut lieu en Canada, Monseigneur accorda la tonsure au premier ecclésiastique canadien, Monsieur Germain Morin, fils du Sieur Noël Morin.

M. Morin, dont une sœur a été la seconde ou la troisième supérieure de l'Hôtel-Dieu de Montréal et dont nous avons "Les Annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal," a laissé de précieux souvenirs. Il fut d'abord secrétaire de Monseigneur de Laval, puis, une fois prêtre, il fut employé, tantôt comme membre du séminaire de Québec, tantôt comme curé et missionnaire ; il rendit d'importants services en mettant en ordre les registres des paroisses voisines de Québec. Il s'occupait surtout des Registres de Notre-Dame de Québec, et ou a de lui le premier répertoire de ces registres ; ce répertoire est accompagné de notes courtes mais précieuses, pour l'histoire des premières familles canadiennes.

Revenons à l'année 1658. Dans une lettre écrite par M. d'Argenson, probablement au Président de Lamoignon, on trouve que M. d'Argenson rend compte d'un jugement porté par lui contre un marchand de La Rochelle qui, selon l'expression du gouverneur, avait eu l'effronterie de faire transporter à Québec une fille enceinte, et qui pour ce fait, accompli avec connaissance de cause, fut condamné à faire recoudre cette malheureuse en France, à payer des frais encourus pour son séjour chez un habitant et à payer de plus 150 francs d'amende.— Il est bon de citer ce fait, comme une nouvelle preuve du soin qu'on apportait dans le choix des personnes admises à venir s'établir dans la colonie où, selon l'expression d'un chroniqueur du temps on ne recevait pas de marchandes de contrebande.

En 1658 mourut à l'Hôtel-Dieu, en odeur de sainteté, une jeune sauvagesse huronne, âgée de 18 ans. Cette jeune personne se destinait à la vie religieuse chez les Dames de l'Hôtel-Dieu où elle avait été en partie élevée, lorsqu'elle tomba malade : comme sa maladie ne laissait pas d'espoir de recouvrement, elle fut admise à prononcer ses vœux avant de mourir et ce fut la première religieuse tirée du sein des nations sauvages en Canada.

La Relation de cette année, parlant de ce fait, fait connaître quel soin on apportait à l'éducation des jeunes filles chez les Dames de l'Hôtel-Dieu et des Urselines et avec quelle sollicitude on s'occupait des jeunes sauvages. Ces jeunes filles des bois se révoltaient d'abord contre les bonnes religieuses ; on en vit déchirer leurs robes de couvent pour se sauver dans la forêt ; mais ramenées par leurs